



*CONSEIL EXÉCUTIF 2016-2017 DE  
L'ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE  
RÉUNION E16-03  
MARDI 1<sup>ER</sup> JUIN 2016  
LOCAL A9-146  
PROCÈS-VERBAL  
16H00*

*1. — OUVERTURE*

*LA RÉUNION EST OUVERTE À 16H00.*

*2. — PRAESIDIUM*

*ALEXANDRA DIALLUTO-PEREZ PROPOSE OLIVIER SURPRENANT À LA PRÉSIDENTE ET SANDRINE BOURGEOIS AU  
SECRETARIAT. LA PROPOSITION EST APPUYÉE PAR PHILIPPE NORMANDEAU.*

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

*3. — ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX*

*LA RESPONSABLE AUX COMMUNICATIONS PROPOSE L'ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL EXÉCUTIF E16-02. LA  
PROPOSITION EST APPUYÉE PAR LA RESPONSABLE AUX AFFAIRES SOCIALES ET SPORTIVES.*

*ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

*4. — AFFAIRES EN COURS*

*4.1. ASSIDUITÉ AUX DOODLES (1)*

*LE PRÉSIDENT RAPPELE AUX EXÉCUTANT-E-S DE RÉPONDRE RAPIDEMENT AUX AIDE-PLANIFICATEURS VIRTUELS. IL  
INSISTE SUR LA RAPIDITÉ À LAQUELLE ON PEUT Y RÉPONDRE ET SUR L'IMPORTANCE DE PLANIFIER EN AVANCE LA DATE  
DES CONSEILS EXÉCUTIFS.*

*5. — AFFAIRES NOUVELLES*

### ~~5.1. CM E16 CONFIRMATION DES PRÉSENCES (1)~~

~~LE PRÉSIDENT S'ENQUIT DE LA PRÉSENCE DES EXÉCUTANT-E-S AU PROCHAIN CONGRÈS DE LA FEUS, SOIT LES 23 ET 24 JUILLET PROCHAINS.~~

~~LA REPRÉSENTANTE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES CONFIRME.~~

~~LA REPRÉSENTANTE AUX AFFAIRES SOCIALES ET SPORTIVES EXPLIQUE QU'ELLE DEVRA VÉRIFIER AVEC SON EMPLOYEUR AVANT DE RÉPONDRE.~~

### ~~5.2. DISTRIBUTION DU FORFAIT « DÉCOUVRIR SHERBROOKE » (1)~~

~~LE RESPONSABLE AUX AFFAIRES PROFESSIONNELLES NOUS DEMANDE DE L'AIDE POUR EXPOSER SON FORFAIT « DÉCOUVRIR SHERBROOKE » AUPRÈS DE CERTAINS COMMERÇANTS LOCAUX ET CONNUS À SHERBROOKE. IL NOUS RÉFÈRE À UNE LISTE DE COMMERCES SUR LA PLATEFORME GOOGLE DRIVE DU CONSEIL, ET DEMANDE QUE CHACUN FASSE SA PART, EN ALLANT VOIR UN MINIMUM DE 2 COMMERCES.~~

~~LE RESTE DE L'EXÉCUTIF ACQUIESCE.~~

### ~~5.3. PAIEMENT DU PLAN DE COMMANDITE SOUS FORME DE SERVICE (1)~~

~~LE RESPONSABLE AUX AFFAIRES PROFESSIONNELLES NOUS FAIT PART DE LA DEMANDE ORIGINALE DU GRAPHISTE QU'IL A ENGAGÉ POUR CRÉER LE PLAN DE COMMANDITES DE L'ANNÉE EN COURS. CELUI-CI VOUDRAIT ÊTRE PAYÉ PAR L'OFFRE DE CONSEILS JURIDIQUES DE LA PART DES ÉTUDIANT-E-S DE L'ASSOCIATION. LE RESPONSABLE VEUT CONNAÎTRE LA POSITION DES EXÉCUTANT-E-S, TOUT EN EXPRIMANT SON MALAISE DEVANT TELLE DEMANDE, ÉTANT DONNÉ L'ILLÉGALITÉ DE CE QUI EST DEMANDÉ.~~

~~LA RESPONSABLE AUX ACTIVITÉS SOCIALES ET SPORTIVES EXPRIME ÉGALEMENT SON MALAISE FACE À L'ILLÉGALITÉ DE LA CHOSE.~~

~~LE TRÉSORIER FAIT DE MÊME ET DEMANDE POURQUOI LE GRAPHISTE VEUT ÊTRE PAYER AINSI ET NON PAS COMME CE L'EST NORMALEMENT.~~

~~*LE PRÉSIDENT AFFIRME QUE LE CONSEIL EXÉCUTIF NE DEVRAIT EMPRUNTER CE CHEMIN.*~~

~~*LE RESPONSABLE AUX AFFAIRES PROFESSIONNELLES PREND NOTE DES COMMENTAIRES ET DIT QU'IL TRANSMETTRA LA DÉCISION AU GRAPHISTE.*~~

~~*6. VARIA*~~

~~*7. FERMETURE DE LA REUNION à 17:54*~~